

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

### 5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771](#) du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

#### **Candidat en situation de handicap :**

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
  - si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat
- Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> <i>Défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p><b>Activité 1 : Définition d'un projet artistique et culturel</b></p> <p><b>A1.1 Réalisation d'une veille économique, réglementaire, d'innovation technologique, environnementale et de tendances du secteur artistique et culturel</b></p>	<p>C1.1 Mettre en place un dispositif de veille économique, réglementaire, d'innovation technologique, environnemental et de tendances sur le secteur culturel et artistique en s'appuyant sur des sources professionnelles et des outils de veille de manière à anticiper les opportunités et risques globaux sur le secteur</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une situation réelle ou fictive portant sur la définition d'un projet artistique et culturel, le candidat réalise un dossier de veille (15 pages maximum) sur l'écosystème artistique et culturel en y intégrant des références économiques, réglementaires, technologiques, environnementales et de tendances.</p>	<p>La méthodologie de veille mise en place permet de suivre de manière efficiente l'évolution des réglementations, des technologies, des évolutions environnementales de l'économie et des tendances pouvant entraîner un impact sur le projet culturel et/ou artistique.</p> <p>Les outils de veille et d'analyse utilisés sont adéquats au regard des objectifs recherchés et permettent d'étudier plusieurs segments du marché artistique et/ou culturel.</p> <p>Les différents enjeux économiques, réglementaires, technologiques, environnementaux et de tendances ayant un impact sur le secteur sont bien identifiés.</p> <p>Les différents enjeux économiques, réglementaires, technologiques, environnementaux et de tendance ayant un impact sur l'exercice du métier sont bien identifiés (salarié d'une structure ou projet entrepreneurial).</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<p><b>A1.2 Etude de faisabilité d'un projet artistique et culturel</b></p>	<p>C1.2 Evaluer l'adéquation d'un projet ou d'une programmation artistique ou culturelle en fonction de son environnement (<i>lieu, structure, public</i>), de ses caractéristiques, des moyens humains, techniques, financiers et environnements et des risques associés, afin d'arbitrer et de prioriser les décisions stratégiques du projet</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une situation professionnelle réelle ou fictive portant sur la définition d'un projet artistique et culturel, le candidat propose une étude de faisabilité au regard de l'adéquation du projet et de son écosystème global, des moyens et des risques associés. Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une étude de marché incluant un benchmark concurrentiel</li> </ul> <p>Le rendu est intégré dans un livrable final écrit, présenté devant un jury professionnel le cas échéant.</p>	<p>La documentation comprend une analyse de l'environnement politique et sociale, des caractéristiques d'un territoire, une analyse de la faisabilité du projet et de l'identification des risques associés.</p> <p>Les connaissances juridiques, historiques, culturelles et socio-économiques mobilisées sont pertinentes par rapport à la thématique du projet défini (droit de la propriété intellectuelle, appropriation culturelle, etc.).</p> <p>L'offre culturelle et/ou artistique existante a été identifiée et analysée.</p> <p>Les perspectives en termes de développement économique et d'image sont identifiées.</p>
<p><b>A1.3 Conception d'un projet artistique et culturel</b></p>	<p>C1.3 Elaborer un projet artistique et culturel en déterminant la finalité du projet et les objectifs opérationnels, tout en intégrant les enjeux sociétaux et standards du secteur, de manière à soutenir la stratégie de développement de l'organisation et/ou du commanditaire</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une situation professionnelle réelle ou fictive portant sur la définition d'un projet artistique et culturel, le candidat propose une formalisation du projet, il décrit présente et contextualise le projet, l'environnement ainsi que les modalités de réalisation. Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une note d'intention</li> </ul> <p>Le rendu est intégré dans un livrable final écrit, présenté devant un jury professionnel le cas échéant.</p>	<p>Le choix de la nature du projet est cohérent au regard du contexte économique, territorial et artistique dans lequel il d'inscrit (exposition, concert, représentation scénique, etc.)</p> <p>Le projet visé décrit les objectifs opérationnels nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet.</p> <p>Le projet visé intègre l'actualité culturelle et les connaissances relatives au contexte. Il intègre les évolutions des techniques contemporaines. Il est en adéquation avec les publics ciblés et leurs pratiques culturelles.</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<p><b>A1.4 Conception d'une proposition de médiation culturelle et artistique</b></p>	<p>C1.4 Concevoir une proposition de médiation culturelle et artistique, en adoptant une posture inclusive et dans une démarche écoresponsable, en mobilisant les techniques et outils adaptés au public préalablement défini, de manière à valoriser le projet auprès des publics</p>	<p><b>Etude de cas :</b></p> <p>A partir d'une étude de cas et d'une documentation portant sur la définition d'un projet artistique et culturel, le candidat propose une action de médiation.</p>	<p>Les caractéristiques du public visé ont été identifiés.</p> <p>Le candidat argumente la manière dont ses propositions permettent l'implication du public dans l'action de médiation.</p> <p>Le type d'actions de médiation culturelle est pertinente au regard du public visé et de l'objet de la médiation.</p> <p>Les supports de médiation sont adaptés au regard du public visé (jeune public, publics empêchés, handicap etc.)</p>
<p><b>Activité 2 : Conduite des opérations administratives et financières d'un projet artistique et culturel</b></p> <p><b>A2.1 Définition du business model d'un projet artistique et culturel</b></p>	<p>C2.1 Définir le business model du projet artistique et culturel en intégrant des spécificités du projet, des habitudes de consommations de la cible, les pratiques du marché et de la concurrence et des sources de financements (billetterie, produits dérivés, mécénat et subventions) afin de spécifier le fonctionnement économique et l'intérêt financier d'un projet artistique et culturel.</p>	<p><b>Cas pratique :</b></p> <p>A partir d'un cas pratique portant sur la conduite des opérations administratives et financières d'un projet, le candidat réalise le business model de son projet. Il doit réaliser compte de résultats de 3 ans prévisionnel sur la base d'un choix de cas.</p>	<p>Les projections du business model sont réalistes et pertinentes au regard du contexte économique, territorial et artistique du projet.</p> <p>Le budget prévisionnel est à l'équilibre et réaliste au regard de la nature du projet. Dans le cas d'un projet événementiel, le budget effectif est proche du prévisionnel et les écarts sont justifiés. Dans le cas d'un projet entrepreneurial, le projet intègre un prévisionnel des investissements associés au projet.</p> <p>Les hypothèses prises de dépenses et de recettes sont justifiées et documentées.</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<p><b>A2.2 Déploiement d'une stratégie de financement d'un projet</b></p>	<p>C2.2 Mettre en œuvre une stratégie de financement détaillée (ressources propres et subventions/mécénat) à partir du budget prévisionnel et en évaluant le potentiel de chaque source de financement du projet dans le but de sécuriser l'économie du projet et sa réalisation effective</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une situation professionnelle réelle ou fictive portant sur la conduite des opérations administratives et financières d'un projet, le candidat réalise la stratégie de financement. Il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser un dossier intégrant une projection détaillée des sources de financement.</li> </ul> <p>Le rendu est intégré dans un livrable final écrit, présenté devant un jury professionnel le cas échéant.</p>	<p>Le dossier intègre des projections cohérentes au regard du projet, et elles s'appuient des arguments objectifs (tarifs proposés par la concurrence, politique de soutien par la culture sur les territoires, etc.).</p> <p>La projection budgétaire prévoit une version haute et une version basse.</p> <p>L'identification des sources de financements est cohérente au regard du projet. (Ressources propres, subventions/mécénat, etc.)</p>
<p><b>A2.3 Coordination des opérations administratives</b></p>	<p>C2.3 Piloter les opérations administratives d'un projet artistique et culturel dans le respect du cadre réglementaire en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définissant le type de contrat de production et de diffusion,</li> <li>- Réalisant les démarches réglementaires et les demandes d'autorisation,</li> <li>- Contractualisant avec les intervenants et partenaires,</li> </ul> <p>De manière à sécuriser le déroulement du projet auprès des parties prenantes</p>	<p><b>Cas pratique :</b></p> <p>A partir d'un cas pratique portant sur la conduite des opérations administratives et financières d'un projet, le candidat réalise un dossier administratif intégrant les opérations nécessaires au projet, sur la base d'un choix de cas porté par une entité culturelle et/ou artistique.</p>	<p>Les formalités administratives sont réalisées en tenant compte des contractants, de la structure et des conventions (transports, assurances, etc.)</p> <p>Les contrats sont conformes à la réglementation en vigueur et notamment au regard du droit social, et du droit de la propriété intellectuelle.</p> <p>Le choix des assurances est pertinent au regard du projet, de ses publics, des intervenants ainsi que du lieu.</p> <p>Le cas échéant les fiches de paies des intervenants sont conformes et intègre le</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

			respect des conventions collectives et des grilles de salaires afférentes.
<b>A2.4 Mise en œuvre d'une stratégie de partenariats</b>	C2.4 Mettre en place une stratégie de partenariats et sponsoring, de compétences ou en nature en définissant le type de contribution recherché, la cible, et le type de partenariats et en identifiant les partenaires potentiels afin de soutenir les objectifs de développement du projet artistique et culturel.	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une situation professionnelle réelle ou fictive, le candidat met en œuvre une stratégie de partenariats. Pour se faire, il réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une cartographie des potentiels mécènes et/ou partenaire</li> <li>-</li> <li>- Un dossier de présentation du projet</li> </ul> <p>Le rendu est intégré dans un livrable final écrit, présenté devant un jury professionnel le cas échéant.</p>	<p>La cartographie fait un état des lieux des potentiels mécènes et/ou partenaires, cette liste non exhaustive est cohérente par rapport au type de contribution recherché, au type de partenariat ou sponsoring (financiers, médias, opérationnels, logistiques ou en nature) et à la cible.</p> <p>Le budget du projet global est présenté et comprend la valorisation de l'apport souhaité.</p> <p>Le dossier de présentation de projet prend en compte les règles de la mise en place du partenariat.</p>
<p><b>Activité 3 : Déploiement d'une stratégie digitale de commercialisation et de diffusion d'un projet artistique et culturel</b></p> <p><b>A3.1 Définition d'une stratégie marketing et commerciale</b></p>	C3.1 Identifier les cibles et les audiences sur la base de l'analyse des personae et dans une démarche inclusive auprès des publics empêchés dans le but de lancer les actions de marketing, communication et de développement des publics	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur l'aspect marketing d'un projet artistique et culturel, le candidat identifie les cibles et audiences.</p>	<p>L'identification des cibles est exhaustive et propose une stratégie online et/ou offline.</p> <p>L'analyse des audiences s'appuient sur des sources fiables et objectives.</p> <p>Le profil des personae est alimenté par des informations de type descriptif, des éléments de motivation, attitudes, et des éléments de comportement.</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

	<p>C3.2 Elaborer une stratégie marketing et commerciale, en s'appuyant sur une analyse du marché, la segmentation des publics et la définition des objectifs à atteindre en vue d'optimiser le rendement des activités</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur la commercialisation et de diffusion d'un projet artistique et culture, le candidat devra élaborer une stratégie marketing opérationnelle.</p>	<p>L'analyse du marché s'appuie sur l'environnement interne et externe. Elle permet d'identifier les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces (SWOT).</p> <p>La segmentation du marché est établie à l'aide de critères. Elle permet : d'identifier et de dresser un personae des clients potentiels et d'établir un ciblage.</p> <p>Les objectifs à atteindre sont définis. Ils sont Spécifiques, Mesurables, Atteignable, Réalistes, et Temporellement définis.</p>
<p><b>A3.2 Définition d'une stratégie de communication online et offline</b></p>	<p>C3.3 Définir une stratégie de communication online et offline à destination des publics visés et en adéquation avec le projet artistique et culturel en déterminant un plan d'actions de communication et de développement des publics afin de renforcer l'attractivité du projet auprès des publics</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur l'aspect communication et développement des publics d'un projet artistique et culturel, le candidat élabore un plan d'actions de communication.</p>	<p>Le plan d'actions de communication est introduit par une étude du contexte global : le candidat propose un diagnostic interne et externe.</p> <p>Le plan d'actions est basé des objectifs SMART. Cette proposition d'actions de communication est pertinente au regard des besoins du commanditaire.</p> <p>La communication est axée sur un message clair et efficace au regard des objectifs fixés.</p> <p>Le choix des supports de communication est adéquat au besoin du projet, budgets et au public visé.</p> <p>La communication prend en compte les enjeux de la RSE.</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<p><b>A3.3 Développement de la stratégie de commercialisation online et offline</b></p>	<p>C3.4 Développer la stratégie de commercialisation offline et online, en collaboration avec des experts, en coordonnant la gestion d'une base de données clients (CRM) et en personnalisant les interactions avec les clients, dans une démarche de fidélisation, de manière à atteindre les objectifs commerciaux fixés</p>	<p><b>Etude de cas :</b></p> <p>A partir d'une étude de cas portant sur développement d'une stratégie de commercialisation de billetterie sur la base d'une entreprise culturelle, le candidat présente une proposition pour optimiser la rentabilité des ventes.</p>	<p>Les segments de marché potentiels sont identifiés sur la base de données tangibles.</p> <p>La tarification proposée est cohérente au regard du projet, et prend en compte les caractéristiques des segments identifiés, les coûts associés et les objectifs de rentabilité.</p> <p>Les risques liés à la stratégie de commercialisation sont identifiés, des mesures d'atténuation sont proposées.</p> <p>Les indicateurs de performance ont été définis et permettent de suivre l'efficacité de la stratégie de commercialisation ainsi qu'un plan de suivi détaillé pour ajuster la stratégie en fonction des résultats obtenus.</p>
<p><b>A3.4 Evaluation du parcours d'achat en ligne</b></p>	<p>C3.5 Suivre l'efficacité du parcours d'achat en ligne en se basant sur l'analyse de la qualité du trafic sur les plateformes, l'engagement de l'audience et les leads générés afin d'ajuster la stratégie d'acquisition de nouveaux publics au regard des utilisateurs et des tendances du marché.</p>	<p><b>Cas pratique :</b></p> <p>A partir d'une interface en ligne réelle ou fictive et sur la base d'une documentation intégrant toutes les données nécessaires à l'évaluation du parcours d'achat, le candidat élabore une analyse critique et des recommandations d'amélioration sur le parcours d'achat.</p>	<p>Le parcours d'achats est efficace et permet de naviguer facilement au sein du site ou de l'application.</p> <p>Les éventuelles erreurs pendant le processus achat ont été détectées.</p> <p>Les recommandations sont commentées et argumentées au regard des objectifs préalablement fixés.</p>



## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<b>Activité 4 : Pilotage d'un projet artistique et culturel</b>  <b>A4.1 Coordination du déploiement opérationnel</b>	<p>C4.1 Elaborer le plan de déploiement opérationnel du projet artistique et culturel en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélectionnant la méthode de gestion de projet et les outils à mobiliser,</li> <li>- Planifiant les livrables</li> </ul> <p>Dans le respect des contraintes matérielles, humaines, sociales, environnementales et financières de manière à garantir la réalisation du projet</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une situation professionnelle réelle ou fictive, portant sur la coordination des parties prenantes d'un projet, le candidat décrit la planification et explicite la méthodologie employée.</p> <p>Le rendu est intégré dans un livrable final écrit, présenté devant un jury professionnel le cas échéant.</p>	<p>Le planning défini est cohérent par rapport aux attendues du projet culturel et artistique.</p> <p>Le calendrier prévu respecte les délais dû au contexte du projet, au planning de communication et des contraintes extérieures (financeurs, publics, subventions spécifiques, partenaires...).</p> <p>Le choix de la méthodologie de gestion du projet tient en compte de la finalité du projet, de sa complexité et des contraintes du projet, du niveau de risque et d'implication du commanditaire et du fonctionnement de l'équipe projet.</p>
<b>A4.2 Gestion de la relation fournisseurs et partenaires</b>	<p>C4.2 Superviser la relation fournisseurs et partenaires en effectuant un suivi global des tâches et en tenant à jour la planification des ressources matérielles et budgétaires tout en veillant au respect des clauses sociales et environnementales afin d'optimiser l'ensemble des étapes du projet</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une situation professionnelle réelle ou fictive, portant sur la coordination des parties prenantes d'un projet, le candidat réalise une trame de brief.</p> <p>Le rendu est intégré dans un livrable final écrit, présenté devant un jury professionnel le cas échéant.</p>	<p>Le brief résume le projet, les publics visés, les objectifs, les livrables, et les types de prestations attendues.</p> <p>Les contraintes logistiques éventuelles sont intégrées au brief. Les risques associés sont anticipés. Des mesures préventives ou correctives sont proposées.</p> <p>Les publics visés par le projet sont clairement identifiés et caractérisés. Une attention particulière est proposée aux besoins spécifiques de chaque public,</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

			<p>contribuant ainsi à une meilleure flexibilité des prestations.</p> <p>Les problématiques liées à la RSE sont incluses au brief.</p>
<p><b>A4.3 Optimisation des processus de management de projet culturel et artistique</b></p>	<p>C4.3 Animer une équipe projet composé de différents acteurs (collaborateurs, partenaires, fournisseurs, experts, etc.) en mobilisant des techniques de management de projet transverse et en veillant au maintien d'un climat propice à la bonne exécution du projet dans les délais impartis</p>	<p><b>Cas pratique :</b></p> <p>A partir d'un cas donné présentant des enjeux d'optimisation des processus de management de projet, le candidat propose un plan d'accompagnement de l'équipe.</p>	<p>La présentation des objectifs et de l'avancée du projet est claire et compréhensible par les parties prenantes (utilisation d'un vocabulaire adapté, clarté du propos, etc.).</p> <p>La méthodologie d'accompagnement proposée est opérationnelle et technique.</p> <p>Les actions proposées sont en adéquation avec les besoins des collaborateurs.</p> <p>Le plan proposé est réaliste pour l'accompagnement et l'optimisation des processus de management par les membres de l'équipe.</p>
<p><b>A4.4 Amélioration continue de la qualité du projet culturel et artistique</b></p>	<p>C4.4 Mettre en place un dispositif de la qualité en collectant des retours d'expériences auprès des collaborateurs, des partenaires, des clients/spectateurs afin d'identifier les forces, faiblesses, et les leviers d'amélioration du projet.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Dans le cadre d'une mise en œuvre d'un dispositif qualité à la suite d'une clôture de projet, le candidat présente un dossier de d'amélioration continue incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification d'indicateurs de performance,</li> <li>- La réalisation d'enquête de satisfaction à destination des clients ou des prestataires,</li> <li>- Un commentaire sur les résultats au regard du projet</li> </ul>	<p>Les indicateurs de performance sont cohérents au regard du projet réalisé, au contexte dans lequel il s'inscrit et aux objectifs préalablement définis.</p> <p>Le candidat réalise un questionnaire comprenant des questions claires et précises. Il intègre des classifications des interrogés (âge, genre, CSP, etc.).</p> <p>Le commentaire est une analyse synthétique des résultats et met en avant les éléments importants au regard des objectifs fixés.</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

		<p>Le rendu est intégré dans un livrable final écrit, présenté devant un jury professionnel le cas échéant.</p>	
<p><b>Activité optionnelle 1 : Expertise et conditionnement des œuvres et d'objets d'art</b></p> <p>A5.1 Authentification des œuvres et objets d'arts</p>	<p>C5.1 Authentifier une œuvre d'art en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-s'appuyant sur l'analyse de ses caractéristiques,</li> <li>-effectuant les recherches documentaires nécessaires,</li> <li>-sollicitant, le cas échéant, les examens et expertises complémentaires auprès des acteurs compétents,</li> </ul> <p>Afin d'apporter les informations nécessaires à sa connaissance</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur l'expertise d'œuvre, et sur la base de trois œuvres, le candidat devra réaliser l'authentification et le commentaire.</p>	<p>L'attribution et la datation des œuvres d'art sont justifiées au moyen de preuves (faisceau d'indices) et appuyées par les éléments adéquates.</p> <p>Le commentaire d'œuvre permet de mettre en exergue les spécificités techniques, plastiques, stylistiques et esthétiques de l'œuvre et permet de la valoriser.</p> <p>L'œuvre est restituée dans son contexte à l'aide des connaissances relatives à l'histoire de l'art.</p> <p>L'ensemble éléments et informations (scientifiques, administratifs, techniques, etc.) permettant de retracer l'histoire de l'œuvre et d'en apporter une connaissance sont exposées.</p> <p>L'analyse des caractéristiques de l'œuvre ainsi que les recherches documentaires effectuées sont restituées (sources, informations recueillies, méthodes utilisées, etc.)</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<p>A5.2 Documentation des œuvres</p>	<p>C5.2 Etablir un constat d'état, en procédant à un examen minutieux de l'œuvre d'art et en consignand les renseignements recueillis, de manière à déterminer les éventuelles restaurations nécessaires et les précautions relatives à sa préservation</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur l'expertise d'œuvre, le candidat devra réaliser un constat d'état.</p>	<p>Le constat d'état contient les éléments relatifs à : la description de l'œuvre (attribution, titre, médium et technique, signature, date, propriétaire, dimensions, etc.) ; son état de conservation ; les couches picturales, de préparation et de protection ; les renseignements supplémentaires, etc.</p> <p>Les éventuelles altérations de l'œuvre sont listées. La nature, l'entendue, ainsi que la localisation des dommages y sont indiqués.</p> <p>Le constat d'état permet de déterminer : l'état général de l'œuvre, les éventuelles restaurations nécessaires, ainsi que les précautions relatives à sa conservation.</p>
	<p>C5.3 Coordonner la documentation les œuvres, en s'appuyant sur une méthodologie et des outils de recherche, de manière à permettre leur valorisation scientifique et en diffuser la connaissance à travers différents types de supports (en ligne et/ou physiques)</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur l'expertise d'œuvre et sur la base d'œuvres, le candidat devra élaborer la documentation (base de données documentaire, fiche technique, etc.).</p>	<p>La méthodologie de recherche utilisée est explicitée (collecte et traitement de données, recension des sources, bibliographie, etc.).</p> <p>La documentation produite permet de contextualiser les œuvres. Elle comprend un descriptif photographique ainsi qu'un descriptif textuel (fiche technique, historique expositions, restaurations, etc.).</p> <p>La documentation de l'œuvre comprend l'ensemble des éléments nécessaires à sa description et à sa contextualisation (auteur, titre, commanditaire, supports, dimensions, lieu de conservation,</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

			restaurations, historique, listes des expositions, etc.).
A5.3 Estimation de la valeur d'œuvres et d'objets d'arts	C5.4 Estimer la valeur d'une œuvre d'art, en s'appuyant sur ses caractéristiques (format, technique, qualité visuelle, état de conservation, etc.) ainsi que sur une analyse du marché de l'art (cote de l'artiste, demande, notoriété, résultats des enchères précédentes, etc.) afin d'en déterminer le prix de vente	<p><b>Cas pratique :</b></p> <p>Dans le cadre d'un cas pratique incluant un corpus d'œuvres d'art (catalogue de vente, fiche technique, etc.), le candidat devra estimer la valeur des œuvres et en déterminer le prix de vente (fourchette de prix).</p>	<p>La valeur des œuvres est estimée et justifiée en fonction des caractéristiques marché de l'art (prix de ventes aux enchères, évolution financière de l'artiste, cote, parcours de l'artiste, etc.)</p> <p>L'estimation est réalisée en fonction des critères de prix associés aux caractéristiques de l'œuvre, notamment : le format de création, la technique et les matériaux utilisés, la qualité visuelle (composition, maîtrise des formes et du sujet), l'état de conservation de l'œuvre.</p> <p>Une fourchette de prix des œuvres est proposée. Elle est comprise entre une estimation basse et une estimation haute et est cohérente compte tenu du marché de l'art et de ses caractéristiques.</p>
A5.4 Organisation du transport et du conditionnement des œuvres et objets d'arts	C5.5 Superviser les mouvements d'œuvres, en effectuant les démarches relatives au transport et à l'assurance des œuvres, afin d'assurer la sécurité et la sûreté des œuvres en les protégeant contre d'éventuels dommages.	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>Dans le cadre de l'organisation d'une exposition ou d'une vente, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer un recensement des informations relatives aux œuvres,</li> <li>- Sélectionner une offre de transport et une police d'assurance.</li> </ul>	<p>Les données relatives aux œuvres sont consignées au sein d'un tableau.</p> <p>Les données relatives aux œuvres sont exhaustives. Elles comprennent : les coordonnées des prêteurs (nom, adresse, téléphone, contact en cas de sinistre), les fiches d'œuvres (date, médium, dimensions, etc.), le lieu d'enlèvement et de restitution, leur emballage, les modalités de transport, etc.</p> <p>Les précautions relatives à la conservation et à la préservation des œuvres (température, humidité, etc.) sont spécifiées.</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

			<p>La valeur de l'assurance des œuvres est estimée à partir de l'état du marché de l'art, de la côte de l'artiste, de l'année de production, du médium utilisé, du montant des éventuelles restaurations, etc. Elle n'est pas sous-évaluée.</p> <p>Un comparatif des offres de transport et de police d'assurance est effectué. Les solutions les plus adéquates sont retenues et argumentées.</p>
<p><b>Activité optionnelle 2 : Définition et mise en œuvre de la stratégie de financement d'un projet artistique et culturel</b></p> <p>A6.1 Définition de la stratégie de collecte de fonds</p>	<p>C6.1 Concevoir des objectifs de collecte de fonds alignés sur les besoins spécifiques du projet en tenant compte des coûts liés à la réalisation du projet, des exigences opérationnelles et des objectifs de croissance afin d'assurer la viabilité financière des projets</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur la définition de la stratégie de collecte de fonds, le candidat présente les objectifs de collecte de fonds d'un projet artistique et culturel.</p>	<p>Les objectifs de collecte de fonds définis présentent un alignement clair avec la vision et les objectifs stratégiques du projet culturel.</p> <p>Les besoins spécifiques du projet culturel en termes financiers, opérationnels et de croissance ont été identifiés.</p> <p>Les objectifs de collecte de fonds tiennent compte de manière adéquate des coûts liés à la réalisation du projet culturel.</p> <p>Les objectifs de collecté fixés permettent une viabilité financière des projets culturels.</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<p>A6.2 Conduite des négociations auprès de partenaires</p>	<p>C6.2 Mener des négociations auprès des entreprises partenaires en veillant à la clarté des engagements mutuels et à la satisfaction des parties prenantes afin de sécuriser les termes et conditions des partenariats</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur la négociation de partenariats et mécénats, le candidat élabore un plan d'action.</p>	<p>La négociation est préparée, elle comprend les besoins du projet et les avantages pour les partenaires.</p> <p>Les engagements mutuels sont définis de manière explicite, comprenant les contributions financières, les ressources, les délais et les rôles de chacun.</p> <p>Les termes et conditions convenus sont décrit de manière exhaustive.</p> <p>La négociation proposée permet une communication transparente et préserve les intérêts de toutes les parties.</p>
<p>A6.3 Mise en place d'actions de fidélisation</p>	<p>C6.3 Mettre en place des actions de fidélisation en cohérence avec les attentes et objectifs des mécènes et partenaires dans le cadre d'une fidélisation long terme afin de sécuriser et fidéliser les relations de partenariats pour les projets artistiques et culturels</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur la mise en place d'actions de fidélisation, le candidat présente des propositions d'actions pour les partenaires et les mécènes.</p>	<p>Les actions de fidélisation respectent les valeurs et objectifs de l'organisation culturelle et sont en cohérence avec son image et sa mission.</p> <p>Les actions de fidélisation répondent de manière proactive aux besoins spécifiques et aux attentes déclarées des mécènes et partenaires, renforçant ainsi la relation.</p> <p>Un système de mesure de la satisfaction des mécènes et partenaires est proposé, évaluant régulièrement leur niveau de contentement par rapport aux actions de fidélisation mises en œuvre.</p>

## Administrateur de projets artistiques et culturels – niveau 7

<p>A6.4 Analyse de l'impact financier de la stratégie de financement</p>	<p>C6.4 Evaluer l'impact financier des partenariats et mécénats sur la base de méthodes analytiques et d'outils financiers de manière à valoriser l'efficacité des partenariats en termes de contribution monétaire, de retombées économiques et de rentabilité pour le projet.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b></p> <p>A partir d'une mise en situation professionnelle réelle ou fictive portant sur l'évaluation de l'impact financier des partenariats et mécénats d'un projet artistique et culturel, le candidat présente une analyse des données financières et formule des recommandations</p>	<p>Les indicateurs financiers sont cohérents au regard des objectifs spécifiques du projet.</p> <p>La collecte des données financières intègre les contributions directes (matérielles) et indirectes (réputation améliorée, visibilité accumulée, etc.).</p> <p>L'évaluation de l'impact est présentée de manière claire et compréhensible, elle inclut des rapports financiers et des visualisations le cas échéant.</p> <p>Les recommandations formulées permettent d'optimiser l'impact financier et d'en dégager des opportunités d'amélioration.</p>
--	---	---	--